



VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Saviez-vous que...

FICHE D'INFORMATION

Édition Printemps 2011

Volume 2

Le droit d'auteur diffère des autres droits de propriété intellectuelle

Le droit d'auteur, lequel confère plusieurs droits à son titulaire, constitue l'une des formes de propriété intellectuelle existantes. Le droit d'auteur vise d'abord et avant tout à protéger l'expression des idées et non pas les idées elles-mêmes. Donc, quand une idée se matérialise par exemple sous la forme d'un texte ou d'un article scientifique, cette forme peut être protégée par la *Loi sur le droit d'auteur* si certaines conditions sont respectées.

Cependant, il arrive que les différents types de propriété intellectuelle soient confondus puisqu'ils visent tous à protéger une forme ou une autre forme d'actifs intangibles.

Voici les types de propriété intellectuelle les plus courants :



Comment éviter de confondre ces différents droits de propriété intellectuelle?

Dessin industriel

Un dessin industriel est la protection accordée à la forme originale d'un objet, à son modèle, à son motif ou encore à la configuration qui permet à ce produit d'avoir un caractère distinctif par rapport aux autres produits. En règle générale, un dessin est protégé par droit d'auteur. Par contre, sauf exception, si celui-ci est utilisé comme modèle ou motif pour produire 50 objets manufacturés ou plus, la protection par le biais du droit d'auteur est alors perdue et l'enregistrement en vertu de la *Loi sur les dessins industriels* est alors requis. La corporation *The Coca Cola Company* est titulaire de nombre d'enregistrements en lien avec la forme de bouteilles et de verres servant à contenir des boissons gazeuses.

Adapté d'un texte d'Ogilvy Renault : www.ogilvyrenault.com

(Me Nicolas Sapp et Me Chantale Coulombe)

Contact : Me Nicolas Sapp : nsapp@ogilvyrenault.com

Marque de commerce

Une marque de commerce est un mot, un groupe de mots ou un dessin apposé sur un produit ou désignant un service. L'objectif de la marque de commerce est de distinguer le produit ou le service d'une entreprise de celui d'un concurrent. Un exemple classique de cette forme de propriété intellectuelle est le « M » stylisé et qu'utilise McDonald's Corporation en lien avec des services de restauration.

Brevet

Un brevet constitue une protection accordée à une invention considérée nouvelle, ingénieuse – s'il y a un apport inventif, c'est-à-dire un changement ou une amélioration technique qui aurait été non évidente pour une personne versée dans l'art ou la science dont l'objet relève – et utilitaire pendant une période de temps limitée, soit vingt (20) ans à compter du dépôt de la demande de protection de ladite invention.

L'invention en tant que telle ne peut pas être protégée par un droit d'auteur, mais bien par brevet. Par contre, la demande de brevet qui est rédigée (le texte), elle, constitue un texte protégé par la *Loi sur le droit d'auteur*.

VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Chicoutimi
<http://www.uqac.ca/recherche/>

Document original produit pour le Réseau universitaire en transfert des technologies de l'est du Québec (RUTTEQ) www.rutteq.ca

Édition Printemps 2011- vol. 2
Adaptation avec la permission du RUTTEQ

UQAC
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI